MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

PLŒMEUR

N°55 / PRINTEMPS 2009

Plœmeur fait du développement durable

Un atout pour son avenir

L'enquête INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise, du 25 mars au 18 avril 2009, une enquête sur les loyers et charges.
Reconduite chaque trimestre, elle vise à mesurer l'évolution des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.
Elle est reconnue d'intérêt général et obligatoire par le Conseil national de l'information statistique. Elle a reçu le visa n° 2009T005EC du Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, valable pour l'année 2009.
Bien entendu, les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et sont seulement exploitées dans un but statistique.
L'enquête est réalisée par un enquêteur de l'INSEE qui est muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les services proposés au public par l'ADIL

Le réseau de l'ANIL et des ADIL offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. Il est conventionné par le ministère chargé du logement. Les services proposés s'articulent autour du **conseil juridique, financier, fiscal et des informations sur le marché de l'habitat.**

▸**Permanence :** Le conseiller juriste de l'A.D.I.L. assure une permanence à la Mairie de Plœmeur, le 2ème mardi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h. Il est recommandé de prendre rendez-vous au 0 820 201 203.

Le recensement militaire

Le Maire de la commune de PLŒMEUR informe les jeunes plœmeuroises et plœmeurois de nationalité française qu'ils sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans (pas avant) et la fin du 3ème mois suivant.
Ils doivent se présenter à la mairie, au service "accueil" munis obligatoirement du livret de famille et de leur carte d'identité ou passeport.

SOMMAIRE

Vie Municipale

Economie
- Vote du budget 2009

Environnement
- Nouveaux panneaux au parc de Kerihuer
- Inventaire des zones humides
- Le projet Symbiose - William Becque
- enquête sur le réseau de la CTRL
- Aloen, un service public de conseils

Enfance Jeunesse
- "Les murs"
- Les 10 ans de la maison des jeunes

Nécrologie
- Daniel Boileau, un élu de terrain

Culture
- Rendez-vous à Océanis
- 11ème carnaval le 4 avril
- 12ème salon de la création artistique

Mots de l'opposition et de la majorité

Vie associative
- Pilote Ernest Russel Plœmeur / Fermoy
- Course nature "Plœmeur Océan"
- Autogire 421
- Conducteur de motocyclette légère
- Activités bénévoles
- Don du sang

Informations pratiques

MAIRIE - HORAIRES

- Standard de la Mairie : 02 97 86 40 40
- Standard du CCAS : 02 97 86 40 60
- Standard d'Océanis : 02 97 86 41 00
- Standard du CTM : 02 97 86 41 20
- Culture : 02 97 86 41 05
- Site : www.ploemeur.com

Permanence technique : 06 07 41 34 81
Permanence Régie Eau et Assainissement : 06 18 44 00 35 (hors horaire ouverture de la mairie)
Services de la Mairie ouverts au public du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/17h30
Samedi matin, service d'accueil de 9h/12h : Etat-civil, élections, affaires diverses, urbanisme, services techniques et régie
CCAS du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h

RESEAU EMPLOI PLŒMEUR

9 rue de Raime
- Du lun au ven : 9h/12h - Sur rdv l'AM : 14h/17h
- Fermé le lundi après-midi
- Tél. : 02 97 86 41 40

MAISON DES JEUNES

Période scolaire
- Mar, Jeu : 17h/19h - Mer : 15h/19h - Ven : 16h/19h - Sam : 14h/18h - Fermé dim, lun
- Tél. : 02 97 86 41 31

POINT INFORMATION JEUNESSE

Mar : 9h/12h30 - Mer, Jeu : 9h/12h30 ; 14h/18h
Ven : 14h/17h - Sam : 10h/12h sur rendez-vous
- Tél. : 02 97 86 41 03

ESPACE MULTIMÉDIA

- Mer : 10h/12h ; 14h/18h - Jeu : 16h/18h
  Ven : 16h/19h - Sam : 14h/18h
  Initiation : mardi 16h/17h ; 17h/18h - jeudi 18h/19h
- Tél. : 02 97 86 41 60

BIBLIOTHÈQUE (HORAIRES D'HIVER)

- Mardi, vendredi : 14h30/18h30
  Mercredi : 10h/12h ; 14h/18h
  Samedi : 10h/12h30 et 14h/17h30
- Tél. : 02 97 86 40 00

ELUS

Les adjoints au maire,
- Joseph Fores, Evelyne Métayer, Myriam Robic, Marie-Bernadette Le Nevé, Danièle Bigoin, Marcel Rodriguez, Patrick Gargam, Josick Allot, Sylvain Britel

et les conseillers délégués,
- Daniel Le Galludec, Mireille Le Garrec, Jean-Yves Le Goff et Marie Loridan

sont disponibles sur rendez-vous au 02 97 86 40 40

Piscine Permanences

HORAIRES HIVER OCÉANIS

Ouverture au public
Lundi : 10h/11h30 ; 13h30/17h15
Mardi : 11h45/14h ; 18h15/21h
Mercredi : 14h30/19h (tout public)
19h/21h15 (réservé aux adultes)
Jeudi : fermeture sauf activités adultes et scolaires
Vendredi : 11h45/19h30 - Samedi : 14h/20h
Dimanche et jours fériés : 9h/12h15 ; 14h/17h15
Tél : 02 97 86 41 00 - Fax : 02 97 86 41 01
Internet : www.plœmeur.com
Attention : shorts et caleçons interdits

OFFICE DE TOURISME 6 AVRIL/4 MAI

- Lundi, mardi, vendredi et samedi : 10h/12h30 ; 14h/17h30
  Dim : 10h/13h
- Tél. : 02 97 85 27 88
- 25 place de l'église 56270 Plœmeur

DECHETTERIE HORAIRES

- Du lun au sam : 9h/12h30 ; 13h30/18h
  à partir du 1er mai prolongation jusqu'à 19h
  Dim : 9h30/12h
- Tél. : 02 97 85 26 74

É D I T O

A l'heure actuelle personne n'est à même de mesurer ni l'ampleur ni les conséquences au quotidien de la crise financière et économique que nous traversons, pas plus que d'en prévoir la fin. Le Pays de Lorient enregistre les prémices des répercussions sur l'emploi : dépôts de bilan, licenciements, réduction des effectifs de salariés, conflits sociaux... Tous les jours de nouvelles annonces confirment la gravité de la situation. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a adopté son budget 2009 marqué par la réduction des dotations de l'Etat, réductions et diminutions de recettes directes dénoncées par toutes les associations d'élus toutes tendances politiques confondues.
Pour le budget 2009, la majorité municipale a tenu compte de cette réduction de moyen et s'est engagée à renforcer le plan d'économie de fonctionnement déjà mis en place tout en maintenant les services de qualité à la population avec l'objectif de maintenir un niveau important d'investissements : 8 millions d'euros. Ces investissements sont très attendus par les entreprises du bâtiment et des travaux publics en cette période de fort ralentissement économique et sont nécessaires à la préservation de l'emploi. Le financement de ce programme est assuré pour moitié par la réduction des charges de fonctionnement et pour l'autre moitié par une augmentation de la fiscalité de 5 %. Parallèlement afin de garantir nos capacités futures de réalisations, le recours à l'emprunt a été limité.

Nous avons bien conscience de l'impact direct sur l'ensemble des ménages plœmeurois mais nous croyons aussi - et c'est d'autant plus vrai en période de crise - aux vertus redistributrices de l'impôt. Je rappelle que la commune de Plœmeur est l'une de celles où les abattements à la base et les exonérations diverses sont parmi les plus élevés de toutes les communes du Pays de Lorient.

Parallèlement à cela et pour venir en aide aux personnes les plus touchées, nous voulons inventer des outils de solidarité adaptés et nous travaillons à la mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel. Placé sous la responsabilité du centre communal d'action sociale, géré en concertation étroite avec l'ensemble des partenaires sociaux et associatifs, il aura pour objectif de répondre aux urgences des situations les plus difficiles. Les modalités d'intervention seront définies dans les tout prochains jours.

Le conseil municipal du 29 janvier dernier était le dernier auquel participait notre collègue très apprécié Daniel Boileau. A sa famille et à tous ses amis, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

Le Maire
Conseiller général
Loïc Le Meur

La Ville, en partenariat avec l'Association des aveugles et handicapés visuels de Bretagne, transcrit pour la sixième fois quelques exemplaires du bulletin municipal en braille.

48/3 Magazine

Directeur de publication : Loïc Le Meur, Maire

Rédaction :
Sylvain Britel, adjoint chargé de la vie associative, de la communication, de la démocratie locale et de la citoyenneté,
Mireille Melon, responsable de la communication
avec la collaboration de Catherine Gicquello

Conception et Réalisation : ALYZES Conseil

Impression : IBB Imprimerie de Basse Bretagne
Imprimé sur papier sans chlore, provenant de forêts gérées durablement

Crédit photos/illustrations :
service communication de la Ville de Plœmeur

LE CHIFFRE DU MOIS

10 bougies
pour la Maison des Jeunes

Erratum Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal : le numéro de l'association AMAP est le **02 97 85 20 57**

Vote du budget 2009

Une programmation pluriannuelle des investissements et des dépenses de fonctionnement maîtrisées

"La présentation du premier budget d'une mandature est un acte important" Il permet de juger une nouvelle équipe, de passer des promesses aux actes. Il est aussi marqué par la nécessité de s'adapter à la conjoncture. En l'occurrence, il ne pouvait être question d'ignorer la crise profonde dans laquelle nous venons de rentrer. Une crise financière et économique de grande ampleur. Elle permet enfin, d'une manière générale, de donner l'orientation générale du mandat.

"Lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 18 décembre dernier en conseil municipal, nous avons eu de larges échanges sur les orientations budgétaires qui ont prévalu dans l'élaboration du budget 2009. Dans un contexte nécessairement particulier de crise économique, financière et sociale, notre budget communal porte la marque de ces conséquences et des difficultés inhérentes à toutes les collectivités locales.

Elles conjuguent trois phénomènes : diminution des dotations de l'État, diminution des recettes fiscales, augmentation des charges notamment sociales qui ensemble conduisent à cet effet dit de "ciseau" a souligné le maire lors de la présentation du budget 2009, voté le jeudi 29 janvier".

Le maire a expliqué comment l'évaluation des besoins de la commune aurait du la conduire à augmenter très fortement les impôts locaux. L'augmentation a été limitée à 5%. Le maire a rappelé que les dotations de l'État sont stables ou en baisse, qu'il y a "menaces" sur l'avenir de la dotation de commune touristique (238.000€ de recettes concernées), des transferts de charges de l'État à la commune. Le maintien du service à la population de même que les économies en fonctionnement sont des caractéristiques du budget 2009. La ville a également souhaité maintenir au même niveau l'ensemble des subventions aux associations.

"Ce budget n'est pas un acte isolé dans notre gestion, au contraire, il s'inscrit dans une démarche prospective sur plusieurs années avec des objectifs clairement affichés : un programme pluriannuel d'investissement ; le maintien de l'encours de la dette à son niveau de 2001 et d'une épargne nette positive pour assurer une part d'autofinancement des investissements" a précisé Marie-Bernadette Le Nevé, adjointe chargée des finances et des ressources humaines.

Nouveaux équipements :
une programmation pluriannuelle

Professeur à l'Université de Rennes et consultant, l'un des meilleurs spécialistes français des finances locales, Yann Le Meur a rappelé dans un article récent (Télégramme du 22 janvier 2009) que le contribuable local allait payer le déficit national et que, «même dans des communes en bonne santé (c'est le cas de Plœmeur), des augmentations de 5 % ne seraient pas étonnantes».

» *La commune a mis en place une programmation pluriannuelle des investissements.*

Ce plan a pour objet de proposer une vue d'ensemble des projets et programmes d'investissements sur une période de plusieurs années. Tous budgets confondus, pour 2009, les investissements s'élèveront à près de 8 M€. Parmi les plus importantes dépenses : le mail du centre commercial (1,5 M€ en 2009), la zone d'activités de Kerdroual (1,4 M€), la Zac de Lomener (1,6 M€), la voirie (550.000€).

Fonctionnement :
des dépenses maîtrisées

"Nous avons examiné toutes nos sources de dépenses de fonctionnement et des mesures d'optimisation ont été envisagées dans tous les secteurs afin de rechercher des sources d'économies budgétaires.
Nous nous sommes appliqués dans l'élaboration du budget à savoir réaliser encore des économies de fonctionnement" souligne le maire.

» *Pour diminuer les frais financiers, la commune va également procéder à une réduction des emprunts inscrits en 2009.*

*"Nous poursuivons ainsi le redressement des finances communales constaté dans le contrôle en cours de la Chambre Régionale des Comptes.
Cette règle de bonne gestion nous a ainsi permis de réduire jusqu'à présent d'1/3 de la dette globale de la ville et donc de ses habitants" précise le maire.*

Au quotidien :
répondre à l'attente des concitoyens

Aucune suppression de politiques municipales n'est envisagée; école de musique, bibliothèque, piscine, secteur associatif, foyers de personnes âgées, programmation culturelle, cuisine centrale, aides à domicile, secteur jeunesse, entretien du patrimoine, des réseaux divers... seront maintenus.

» *Plœmeur dispose d'un ensemble particulièrement important d'équipements sociaux, éducatifs, sportifs, associatifs et de services communaux dans tous les secteurs.*

Forte de près de 20 000 habitants, Plœmeur demeure néanmoins une petite commune à l'échelle nationale, au caractère parfois de village mais, possède à regarder de près tout d'une grande commune. "Et personne n'envisage un instant de se séparer de l'un ou de l'autre des services communaux. Nous avons donc la charge de les faire vivre pour répondre à l'attente de nos concitoyens."

A propos des taux d'imposition :
abattements et exonérations préservées, solidarité en direction des plus défavorisés

Pour l'impôt, le taux d'imposition :

du foncier bâti passe ..... de 29,36% à 30,83%
du non bâti passe ..... de 42,11% à 44,22%
la taxe d'habitation passe ..... de 16,51% à 17,34%

Dans cette situation de crise des ressources de nos collectivités, face également à l'augmentation des besoins, à la nécessité de répondre à l'attente de la population notamment des plus démunis, il nous faut faire appel à la solidarité, notamment en direction des plus défavorisés, des familles.
Le maire rappelle la fonction de redistribution de l'impôt. "Nous allons toutefois conserver le niveau élevé à Plœmeur des abattements et des exonérations fiscales qui favorisent les familles. A ce titre, notre commune est dans notre environnement, celle qui accorde les taux d'abattement parmi les meilleurs (rappel : abattement général à la base : 10%, abattement charges de famille 2 personnes : 15%, abattement charges de famille 3 personnes et plus : 20%)"

Vote du budget 2009

Budget primitif 2009

Répartition des crédits d'investissement

par secteur d'activités *Total : 7,943 M€*

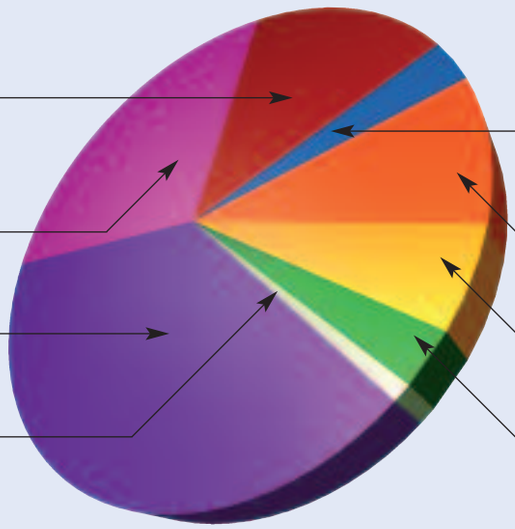

Déplacement
1,16 M€ / 14,60%

Développement durable, aménagement, urbanisme, logement
2,2117 05 M€ / 27,84%

Soutien au développement
3,008 364 M€ / 37,87%

Divers
64 500€ / 0,82%

Entretien et amélioration du patrimoine
247 000€ / 3,11%

Régie eau et assainissement
660 000€ / 8,31%

Sport, vie associative
387 500€ / 4,88%

Education jeunesse
204 500€ / 2,57%

Budget principal - Budget primitif 2009

Répartition des crédits de fonctionnement

par secteur d'activités (dépenses réelles) *Total : 15,790 M€*

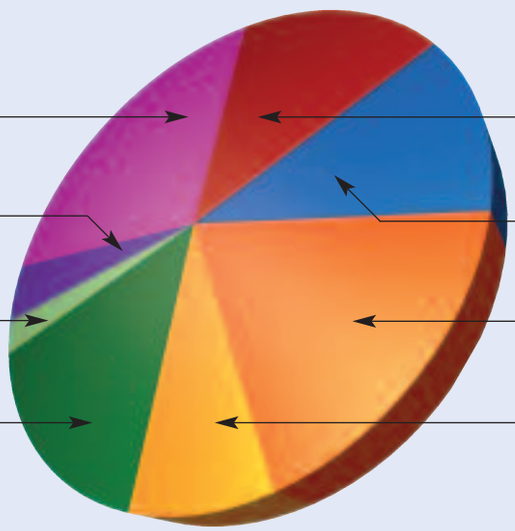

Services généraux, Sécurité-salubrité
4,24 M€ / 26,83%

Charges financières
0,72 M€ / 4,56%

Action économique, Tourisme
0,43 M€ / 2,69%

Aménagement urbain, environnement
2,62 M€ / 16,60%

Enseignement
2,41 M€ / 15,27%

Culture
1,74 M€ / 11,03%

Sport et jeunesse
2,39 M€ / 15,16%

Interventions sociales, famille
1,24 M€ / 7,86%

Dépenses/recettes

Structure du budget 2009

(en millions d'euros)

Dépenses

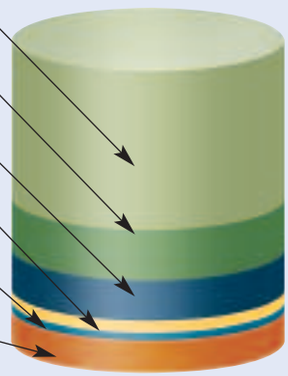

Frais de personnel
9,53 M€ / 52,22%

Fournitures et frais généraux
3,102 M€ / 17%

Autres charges
2,438 M€ / 13,36%

Charges financières
0,72 M€ / 3,95%

Amortissements-Provisions
0,45 M€ / 2,47%

Virement de la section de fonctionnement
2,01 M€ / 11,01%

Fonctionnement
Total : 18,25 M€

Recettes

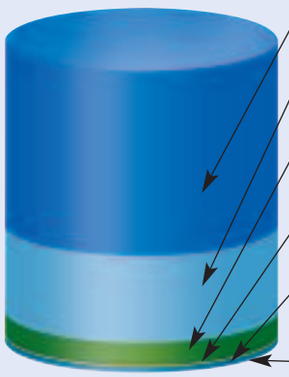

Impôts et taxes
11,1295 M€ / 60,98%

Dotations-Subventions
5,3175 M€ / 29,14%

Produits d'exploitation et domaniaux
1,408 M€ / 7,72%

Produits financiers
0,045 M€ / 0,25%

Remboursements Participations
0,334 M€ / 1,83%

Mouvements financiers
0,016 M€ / 0,09 %

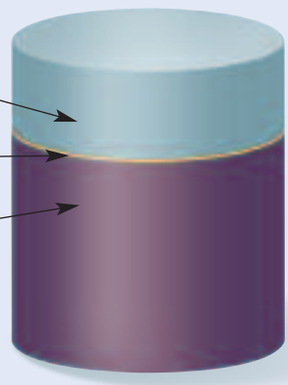

Capital Dette
1,66 M€ / 28,85%

Mouvements financiers
0,016 M€ / 0,28%

Acquisitions et travaux neufs
4,078 M€ / 70,87%

Investissement
Total : 5,754 M€

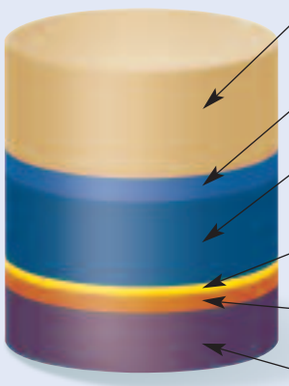

Virement de la section de fonctionnement
2,01 M€ / 34,93%

Amortissement-Provisions
0,45 M€ / 7,82%

Dotations-Participations Subventions
1,636 M€ / 28,43%

Recouvrement échéances
0,185 M€ / 3,22%

Cessions Foncières
0,303 M€ / 5,27%

Emprunts
1,17 M€ / 20,33%

➜ Dépenses incontournables :

le montant avoisine 1,2 M€ et parmi lesquelles on retrouve :

➜ *Le renouvellement du parc informatique (y compris dans les écoles), du mobilier de bureau, des matériels et outillages divers pour les services, du parc automobile…*	*environ 120 000 €*
➜ *La poursuite du renouvellement, de l'entretien et de la mise aux normes de sécurité du patrimoine existant…*	*environ 140 000 €*
➜ *Un programme de mise aux normes éco énergies des bâtiments*	*environ 100 000 €*
➜ *Le gros entretien de la voirie*	*550 000 €*
➜ *L'entretien de l'éclairage public*	*190 000 €*
➜ *L'entretien des autres équipements urbains ou divers (trottoirs, signalisation, espaces verts, plages, ports,...)*	*100 000 €*

Investissement

Plœmeur fait du développement durable, un atout pour son avenir

Plœmeur, 4ème ville du Morbihan, ouverte sur la mer et riche d'un patrimoine naturel, a pour ambition de devenir un modèle en matière de développement durable. La ville s'engage dans une démarche d'Agenda 21 (1- voir p.9) en mettant en place des priorités : maîtrise et valorisation de l'espace urbain et du paysage, écomobilité *(combinaison de l'ensemble des modes de déplacements)*, de l'accès PMR *(personnes à mobilité réduite)*, de la valorisation des ressources naturelles, de l'éducation à l'environnement.

Les modes de déplacements, internes à notre commune, ont amené les élus et les services de la ville à réfléchir sur les modalités alternatives face à l'omniprésence de la voiture. Les circulations douces non polluantes : marche à pied, vélo... sont des modes de déplacements qui peuvent se combiner avec les transports en commun. L'organisation de ces déplacements n'a pas pour volonté de pénaliser les conducteurs de voitures par le biais d'une réglementation autoritaire, mais bel et bien d'inciter à un changement en douceur des modes de déplacement et des mentalités.

Une aire de stationnement qui s'inscrit dans un cadre végétalisé

Dans le cadre de l'aménagement du centre commercial, la ville de Plœmeur réalise actuellement un espace de stationnement, en lieu et place de l'ancien supermarché démoli en janvier dernier. "Cet aménagement montre qu'il est possible de concilier principes du développement durable et maîtrise des coûts" explique, Loïc Le Meur, maire. Les matériaux existants ont été dans la mesure du possible réutilisés, ce qui a limité l'apport d'extraction de carrière et ainsi réduit d'autant la circulation des engins et les nuisances sonores(2-voir p.9).

Lorsque l'aménagement total du mail du centre commercial sera achevé (en 2010), ce sont plus de 280 places de stationnement qui seront disponibles, dans un cadre aéré, végétalisé et avec des matériaux adaptés. Les autres parkings, notamment Argoat, place de Bretagne côté sud face à l'école Prévert, FFL, sont conservés.

L'espace situé entre l'aire de jeux et la place des FFL (traitement de sol différencié entre le parking à proprement parlé et l'espace modulable de cette place) pourra être également un lieu de rencontre et d'animation (accueil du manège de Noël...).

Une grande promenade de la place de l'Eglise au chemin de la mer, via le centre commercial

Le centre commercial fait partie intégrante du centre-ville, le mail reliera la place de l'Eglise et le boulevard François Mitterrand (entrée du chemin de la Mer), via le centre commercial.

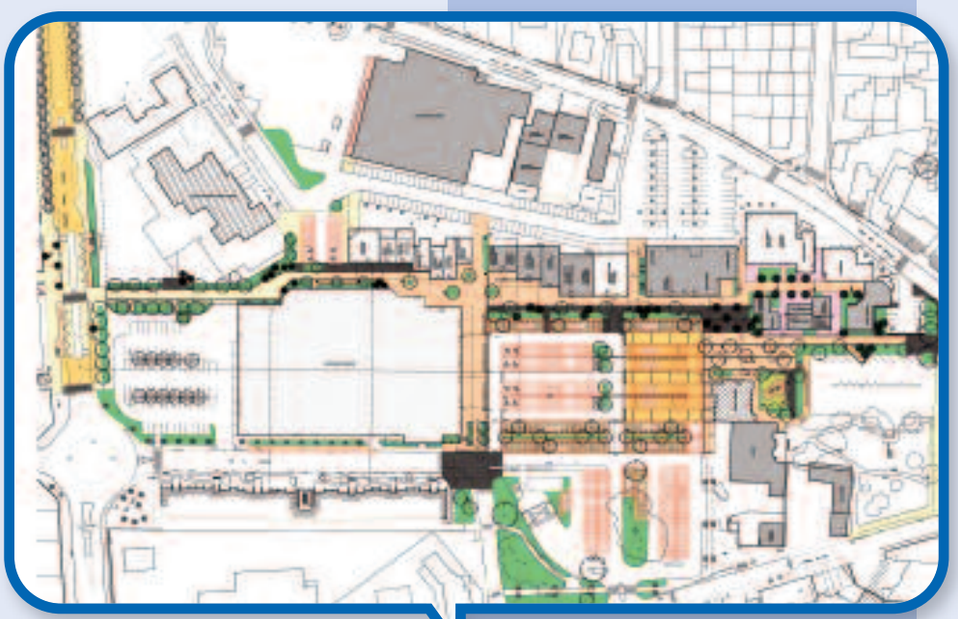

L'idée est aussi, souligne Ronan Desormeaux, l'architecte paysagiste, de créer sur ces nouvelles places de parkings un espace susceptible d'accueillir des événements, des animations, y compris les Jeudis de Plœmeur.

Les principes retenus sur cette grande promenade à travers la ville :

Les principes retenus sur cette grande promenade à travers la ville : cohabitation entre vélos, piétons, aires récréatives et de repos. Tout l'espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite, avec des pentes minimums partout. La municipalité a souhaité, précisera le maire, "repenser le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et automobilistes, prendre en compte "le nœud de liaison" entre la place de l'Église, le centre culturel Océanis, les écoles, la maison de la petite enfance, les structures enfance-jeunesse-quartiers, les équipements sportifs, le chemin de la Mer".

Fonctionnement

Soutien aux associations, acteurs majeurs de la vie de la commune

“Les associations font partie des acteurs majeurs de la vie de la cité. Pour expliquer leur action, se développer, rendre des comptes, elles ont besoin de communiquer et de travailler avec les médias et cette action de formation a été organisée dans ce sens” a souligné Sylvain Britel, adjoint à la communication, aux associations et à la démocratie.

La ville soutient le monde des associations, via les subventions, une aide matérielle et de la formation :

- les associations sportives reçoivent la plus grosse part avec 75 022€,
- les associations culturelles perçoivent 22 870€,
- les associations d’action sociale locale 15 885€.

L’équivalent de 120 000€ est donné chaque année aux associations en prêt de matériel, chapiteaux et formation.

Le relais associatif et le service communication de la ville ont organisé le samedi 28 février, à Océanis, une journée formation sur la communication associative. Cette première rencontre multi-partenariale a été animée par Maurice Decroix, formateur à l’École supérieure de journalisme de Lille, le Télégramme, Ouest-France, le service communication, des professionnels multimédias : site Internet, blogs, TV web et radios locales.

Les animations du temps de midi s’organisent dans de nombreuses écoles et maternelles

Coordonnées par le service éducation en partenariat avec le service enfance-jeunesse-quartiers, les animations du temps de midi s’organisent dans l’ensemble des écoles primaires de la commune ainsi que dans quelques écoles maternelles. Ainsi, les élèves, avant ou après le déjeuner, peuvent réaliser de multiples activités encadrées par des professionnels de la jeunesse, afin de garantir l’offre la plus adaptée pour les enfants. Tous les animateurs ont d’ailleurs eu accès à une formation en ce sens. Des activités ponctuelles sont proposées aux enfants lors d’événements, tels les Deizioù, mais aussi des activités répondant à une demande des enfants, comme la danse. D’autres temps forts se construisent avec les enfants tout au long de l’année scolaire dans un esprit de travail collaboratif.

Le chantier de la zone artisanale de Kerdroual : se poursuit

A Kerdroual, c’est une zone artisanale de plus de 7 ha qui est en préparation. Plusieurs entreprises de la commune sont candidates à l’acquisition d’un terrain pour s’y développer.

L’urbanisation a été confiée à l’atelier d’architecture et d’urbanisme Debard-David-Le-Corvec et le bureau d’études VRD chargé de la surveillance des travaux est le cabinet Lenoir et associés. Cette zone artisanale d’une surface d’environ 70 000 m² est scindée en 22 terrains allant de 800 m² à 1 ha et plus. Face à cette zone, côté prison, doit s’installer le futur centre de secours des pompiers, le 3ème du pays de Lorient.

Certaines entreprises ont déjà mis des options : Mamet Jallet (plomberie, chauffage) ; Le Delliou (couverture), Sarl Mattioni (peinture carrelage), Plœmeur Automobile (carrosserie) ; Auto sécurité (contrôle technique), Côte Sols ouest (sols carrelage parquet) ; Le Fée René (maçonnerie) ; Decoferm (fermetures) ; Matharel (étanchéité), Vipamat (fauteuils roulants pour personnes à mobilité réduite). A ce jour, 35% des compromis de vente sont signés et 95% des lots réservés. Une nouvelle voie reliant le rond-point Jean Moulin à Plœmeur et Larmor-Plage sera créée.

(1) ***L’Agenda 21***
En 1993, à partir de l’Agenda 21 de Rio, l’Etat français a défini une stratégie nationale de développement durable, déclinée en 5 objectifs :
Lutte contre le changement climatique et la protection de l’atmosphère, préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.
Afin d’encourager la poursuite au niveau local de la politique globale de développement durable, l’article 28 de l’Agenda 21 de Rio invite les collectivités locales à mettre en place un Agenda 21 adapté à leur échelle, intégrant les 3 dimensions du développement durable : l’environnement, l’économique et le social.

(2) ***Réutilisation des structures et matériaux***
La dalle béton de l’ancien magasin a servi de support au parking. Ainsi les anciens murs ont été broyés, permettant un apport très limité de matériaux neufs. Les réseaux souterrains profonds ont été réhabilités par le biais d’une intervention technique à l’aide de robots, sans ouverture de tranchée. Stockage, traitement et réutilisation des eaux pluviales : mise en place de bassin de rétention de 30 m³ qui permet de préserver les écoulements naturels des ruisseaux en aval du chantier ; les eaux pluviales seront réutilisées pour l’arrosage des plantations futures. Toutes ces mesures se traduisent par des économies sur le montant des travaux, ce qui montre qu’il est possible de concilier économie et écologie.

Nouveaux panneaux parc de Kerihuer

Pour mieux visualiser le tracé des sentiers

Les services de la ville ont posé des panneaux signalétiques aux trois entrées du parc de Kerihuer, accessibles par la route du Mourillon, par Saint-Maudé ou par St Mathurin à pied.
Ces panneaux permettent aux visiteurs de mieux visualiser le tracé des sentiers; ceux-ci sont composés de deux boucles d'un kilomètre et invitent à observer les 30 essences d'arbres recensés sur ces parcours.

Ces sentiers pédestres permettent d'accéder dans les villages du Divit, de Saint-Maudé, Soye, l'étang du Ter... Le parc de Kerihuer est régulièrement amélioré et entretenu par les services de la Ville. C'est un espace boisé et vallonné qui dépendait autrefois en partie du manoir de Kerihuer.

Le parc est traversé par deux petits ruisseaux

Dans un des cahiers d'histoire du pays de Plœmeur, Yves Le Lan, président du Comité d'histoire, souligne l'importance des anciens villages de Kerihuer, du Divit, de Saint-Mathurin et de Kergourgant : "le parc est traversé par deux ruisseaux, l'un provenant du village du Gaillec, plus au nord, et un autre alimenté par plusieurs petits cours d'eau provenant d'au-delà de Kerchaton, à l'ouest. Ces deux ruisseaux se rejoignent dans le parc pour n'en former qu'un qui se jette dans l'étang du Ter. Auparavant, en aval, des étangs existaient constituant des réserves d'eau pour les moulins. Les traces les plus anciennes dans la zone de Kerihuer ont été relevées par prospection aérienne dans les champs derrière l'ancien manoir de Kerihuer".

Au Divit, se situe un beau four à pain. Celui-ci a été restauré par la Ville, en 1999, et sert pour les manifestations festives comme la fête du pain. En quittant le village du Divit, à 400 mètres environ, on peut voir la belle chapelle de Saint-Maudé. Elle fut édifiée au XVII^{ème} siècle. Sa forme de croix latine caractérise les sanctuaires campagnards bretons.

Inventaire des zones humides

Une cartographie est consultable à la mairie

Les services de Cap l'Orient ont réalisé une cartographie très précise de l'inventaire des zones humides réalisé dans la commune de Plœmeur.

Dans le cadre des dispositions de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Cap l'Orient a engagé une étude inventaire des zones humides dans chaque commune de la communauté d'agglomération. Conformément à la directive-cadre sur l'eau du 23 octobre 2000, et dans le cadre de la procédure de révision générale du plan local d'urbanisme engagée le 19 novembre dernier, cet inventaire fera l'objet d'une intégration, par un zonage de protection particulier, dans les documents d'urbanisme du Plu (Plan local d'urbanisme).
"La connaissance, la protection et la restauration des zones humides" constituent également l'un des objectifs de la charte pour l'environnement et le développement durable du Pays de Lorient. Les zones humides assurent des fonctions essentielles telles que l'autoépuration des eaux, la régulation des débits de crue et d'étiage, la conservation des paysages et de la biodiversité.

Le projet Symbiose

Sensibiliser les jeunes à l'environnement

Le projet Symbiose, coordonné par le service enfance-jeunesse-quartiers, a pour objectif de sensibiliser les jeunes (de 8 à 12 ans) à l'environnement et au développement durable. Plusieurs actions seront proposées jusqu'à fin juin.

Un projet pour faire comprendre le monde maritime et les enjeux du futur

Sensibiliser les jeunes, avec la complicité d'adultes, aux enjeux de la protection du milieu marin, par des actions pédagogiques autour du littoral, d'inventaires, de découvertes et d'appropriation de lieux... sont le fil conducteur du projet Symbiose, coordonné par le service enfance-jeunesse-quartiers, avec la participation de nombreux partenaires : Tarz-Héol, les Petits Débrouillards, des passionnés d'environnement marin, comme le plongeur Marcel Maringue. Fortement ancré dans le monde maritime, Plœmeur souhaite donner aux jeunes l'envie de comprendre l'environnement qui les entoure en favorisant le travail collectif et le partage des connaissances et savoir-faire.

"Le projet Symbiose a pour objectif de participer à l'effort de conservation de la biodiversité des écosystèmes marins du Triangle de Corail en contribuant à l'implication des populations locales dans les processus de préservation" souligne Sébastien Lacroix, animateur. L'objectif est également de réfléchir sur les problématiques de gestion du littoral en créant des ponts entre la Bretagne et l'Indonésie. Grâce à des reportages envoyés par Internet tous les mois, nous enquêterons sur les enjeux d'une gestion intégrée et durable du littoral. Tarz-Héol favorisera l'observation sur le terrain et les Petits Débrouillards privilégieront la démarche expérimentale et se relaieront pour faire comprendre le monde maritime et les enjeux du futur.

- ***Pratique :*** tous les mercredis de 14h00 à 15h30 ou 16h30 selon le contenu, les associations Tarz Héol et les Petits Débrouillards se relaieront pour faire comprendre le monde maritime et les enjeux du futur.
- ***Renseignements et inscriptions :*** sur place rue de Kervam : au service enfance-jeunesse-quartiers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 ou au tel : 02 97 86 41 15
- ***Tarifs :*** selon le quotient familial, les séances varient de 20,30€ à 27,37€

POURINFOS

William Becque
animateur environnemental

Depuis sept ans, les adhérents de Tarz-Héol s'activent autour de leur projet de développement durable et solidaire. Ils ont reçu, pour leur projet, l'adhésion du Conseil général, de la Ville de Plœmeur et de la Ligue de l'enseignement.

Cette association d'éducation populaire a mis à disposition de Tarz-Héol, William Becque, animateur environnemental. Titulaire d'une licence de géographie en environnement, d'un IUT en carrières sociales, il termine actuellement un master de politiques territoriales de développement durable.

Le projet de Tarz-Héol s'articule autour du développement durable et solidaire, de l'Agenda 21. Avec William Becque, ont été mis en place des clubs nature, des chantiers jeunes. William Becque sensibilise les jeunes aux enjeux environnementaux futurs, leur apporte toute sa compétence et sa motivation. Il a accueilli les élèvesdes écoles de Plœmeur, au Salon Terre qui s'est tenu les 7, 8 et 9 mars derniers.

Enquête sur le réseau de la CTRL

Les jeunes ont remis un diagnostic au maire

Des jeunes de la MJ (Maison des Jeunes) ont mené une enquête très précise sur le réseau CTRL et se sont penchés sur son fonctionnement : gestion, partenaires, organisation géographique et des horaires du réseau, accès aux PMR (personnes à mobilité réduite).

Les jeunes ont remis au maire un diagnostic sur le réseau CTRL

Les jeunes ont remis leur diagnostic à Loïc Le Meur, maire, lors d'une réunion qui s'est tenue en février à la MJ. Au cours de cette rencontre, le maire a détaillé le fonctionnement de la CTRL qui, comme chacun sait, est une entreprise privée, à laquelle fait appel Cap L'Orient. Au cours de leur enquête, les jeunes ont relevé les points positifs et négatifs du réseau entre Ploemeur et Lorient. Parmi le recueil de points plutôt négatifs, on peut souligner l'accueil, dans le minibus PMR, exclusivement 4 à 6 personnes handicapées, pas de mixité et un sentiment d'exclusion, possibilité d'accompagnement par une seule personne valide, la nécessité de prévenir 48 heures à l'avance. De plus, la carte réseau CTRL ne donne pas accès aux minibus PMR.

Sébastien Lacroix, animateur du service enfance-jeunesse-quartiers et coordinateur de cette action, a rappelé que ce projet transport avait émergé d'un conseil jeune qui s'est tenu l'an dernier.

Une rencontre constructive

La sensibilisation des publics jeunes à l'utilisation des transports en commun est un sujet qui les touche. Des problématiques de déplacements liées à la fréquence, aux horaires... ou encore les destinations vers Lorient et autres villes ont été posées par ces jeunes. Aller à un concert à Lorient, à un match ou au ciné relève du parcours du combattant. Ils suggèrent aussi l'édition des plaquettes en braille. "Il serait souhaitable que tous les bus soient équipés d'une plate-forme" a souligné Amandine, une jeune fille à mobilité réduite. Les jeunes rencontreront à nouveau le maire pour un bilan définitif.

Infos et renseignements :
Boutique transports et déplacements
Gare d'échanges Lorientis
au 02 97 21 28 29 ou sur ctrl.fr

Aloen, un service public de conseil

sur les économies d'énergies & énergies renouvelables

Sur le Pays de Lorient, c'est l'agence locale de l'énergie de Bretagne-Sud (ALOEN ex. Cap Energie l'Orient) qui répond à toutes les questions en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables et apporte des informations neutres et objectives aux particuliers comme aux professionnels.

ALOEN est une association loi 1901 à but non lucratif qui a été créée en 2005 à l'initiative de Cap l'Orient, de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la région Bretagne. Elle assure une mission de service public de conseil en énergie et fait la promotion de la maîtrise de l'énergie et de l'eau, du développement des énergies renouvelables, de l'éco-construction dans une logique de développement durable et de protection de l'environnement. Ainsi, les citoyens bénéficient d'un conseil gratuit et non commercial.

A qui s'adresse ALOEN ?

ALOEN fait partie du réseau régional des espaces INFO ENERGIE (9 espaces à ce jour) et, à ce titre, aide les particuliers à faire les bons choix en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables.

Pour la rénovation d'un logement, la construction, le changement de fenêtres ou de système de chauffage, l'isolation ou encore l'achat de nouveaux appareils électroménagers, un thermicien répond gratuitement aux questions du grand public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 par téléphone, courriel ou sur rendez-vous.
Tout au long de l'année, ALOEN propose également des animations et des visites de maisons exemplaires pour sensibiliser et informer le plus grand nombre. Tout l'agenda de l'association et de nombreuses informations pratiques sont sur le site du réseau breton des espaces INFO ENERGIE : www.bretagne-energie.fr.
ALOEN propose également aux professionnels son expertise en matière d'énergie. Des entreprises, des collectivités locales, des bailleurs sociaux, des organismes bancaires ou encore des associations font déjà appel à l'agence locale de l'énergie de Bretagne-Sud. Ces structures restent ainsi informées des objectifs des politiques énergétiques françaises et européennes, des normes en vigueur, de la législation ou encore des aides financières liées à l'énergie.

Comment contacter ALOEN ?

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'agence locale de l'énergie de Bretagne-Sud (ALOEN)

Pratique :
du lundi au vendredi
l'après midi de 13h30 à 17h30
au tel : 09 77 65 61 36
ou sur : lbergon.aloen@gmail.fr

BON À SAVOIR

Quelques gestes pratiques écocitoyens

Nettoyage, balayage et arrachage des herbes, mode d'emploi :

Contrairement aux idées reçues, le nettoyage des trottoirs n'incombe pas entièrement à la commune. Si elle est tenue de veiller à la salubrité publique en intervenant sur la voirie et les caniveaux, les propriétaires doivent également assurer le balayage et l'arrachage des mauvaises herbes au droit de leur façade.
Chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant son trottoir et son caniveau en bon état de propreté, sur toute sa largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Stop aux lingettes rejetées dans les sanitaires

De nombreux dysfonctionnements sur les ouvrages d'assainissement liés au développement de filasses dans les eaux usées proviennent des lingettes à usage ménager achetées dans le commerce. Nous souhaitons donc vous informer que ces lingettes ne sont pas biodégradables à court terme et ne se désintègrent pas dans les réseaux. Elles provoquent des bouchages très fréquents des équipements de collecte et de transfert. Il est donc recommandé à tous les usagers du réseau d'assainissement de jeter ces lingettes ménagères ou chiffons imprégnés avec les ordures ménagères et non dans les sanitaires.

Subventions accordées par Plœmeur

La commune de Plœmeur encourage l'utilisation des sources d'énergies renouvelables pour le chauffage et la production d'eau chaude.

Subvention chauffe-eau solaire

Plœmeur a instauré une subvention d'un montant de 60 € par m² de capteur solaire pour un chauffe-eau solaire individuel et un forfait de 600 € pour un système solaire combiné (7 m² de capteurs au moins). Cette subvention vient compléter l'aide de Cap l'Orient.

Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aides et la liste des installateurs agréés Qualisol : www.qualisol.org

Subvention chaudière bois

Plœmeur soutient à hauteur de 600 € l'installation d'une chaudière bois pour les résidences principales des particuliers. Ce forfait de 600 € de Plœmeur s'ajoute aux 600 € de Cap l'Orient pour les chaudières fonctionnant au bois et autre biomasse dont la puissance est inférieure à 70 kw et répondant aux normes NF EN 303.5 ou EN 12 809, installées par un installateur agréé Qualibois.

Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aide et la liste des installateurs agréés Qualibois : www.qualibois.org
Tel. : 02 97 86 40 37

Jeunesse

Maison des Jeunes

Faire tomber "les murs" qui nourrissent nos silences

Une douzaine de jeunes plœmeurois, avec la complicité des animateurs de la MJ (Maison des Jeunes) et de Gwenaëlle André animatrice multi-média, propose une croisée de chemins avec les habitants, les associations, les institutions... avec pour promesse de faire tomber les murs du silence.

Le groupe de jeunes et d'animateurs au côté d'Evelyne Métayer (adjointe à l'enfance et à la jeunesse)

A l'instar du mur qui divisait l'Est et l'Ouest de Berlin, d'autres murs d'incompréhension, de distance entre générations, gens d'un même quartier, d'une même commune… se sont érigés tout autour du monde. "Le vivre ensemble n'est pas un choix", c'est une voie, un chemin que propose ce groupe. "L'histoire nous rappelle qu'on peut faire tomber les murs qui se voient, mais aussi les murs invisibles, les murs se nourrissent de nos silences" explique Franck Dereave, le directeur de la Maison des Jeunes.

Une démarche collective

Le projet "les murs" a pour finalité de favoriser la solidarité, l'entraide, l'esprit critique et l'échange entre les habitants. Il a pour autre démarche d'identifier sur le territoire ce qui fait "mur", "frein" dans la relation humaine. Ce projet s'appuie sur les différents groupes ou collectifs connus ou non du service enfance-jeunesse-quartiers, ainsi que sur des associations (culturelles, sportives, environnementales....) et sur des institutions telles que l'IME de Kerdiret, IEM de Kerpape, les collèges, les lycées...

Autour de la citoyenneté et du "vivre ensemble" ici...

L'idée est d'interroger les habitants sur ce qui fait mur entre les gens et sur les barrières qui les empêchent de parler entre eux, de s'entraider. Les interviews feront l'objet d'un traitement par un groupe de pilotage qui aura pour tâche d'identifier les "freins", de les sélectionner dans l'expression des personnes et ensuite de les regrouper dans une compilation sous forme de CD-Rom. Celui-ci permettra de visualiser le territoire, de situer les habitants sur celui-ci, de les identifier et d'entendre leur témoignage.
Pour Hervé Quentel, directeur du service enfance-jeunesse-quartiers : "L'un des objectifs prioritaires sera de créer les situations au sein desquelles l'enfant et le jeune pourront faire preuve de sens critique. Faire des choix, les expliciter et exprimer des points de vue". Evelyne Métayer, adjointe à l'enfance et à la jeunesse a rappelé que ce projet s'inscrit dans les fondements de la politique éducative locale de la ville, principalement autour des concepts de démocratie, de citoyenneté et développement local et vise l'intégration sociale du jeune.

...et là-bas en prenant compte d'autres cultures nationales et internationales

La politique éducative locale, s'appuie sur les identités culturelles constitutives (maritime, rurale, minière, suburbaine), tout en prenant en compte l'influence d'autres cultures à l'échelon intercommunal, départemental, régional, national, européen et international. Le projet "Vivre ensemble, vivre en paix" se poursuit avec le centre communautaire arabo-juif de Jaffa, à Tel-Aviv en Israël.

Avec leurs homologues de Ris Orangis, région parisienne, une dizaine de jeunes plœmeurois se rencontreront (du 9 au 19 avril) pour la seconde fois dans ce lieu unique, porteur de paix. Le projet des "murs" s'inscrit aussi dans cette démarche démocratique portée par les villes "Ris-Orangis-Ploemeur-Tel-Aviv". Il a pour objectif de mieux comprendre les relations humaines, appréhender les rapports sociaux, culturels, géographiques, de mieux décrypter la difficulté de ce qui se passe dans ce pays. Le programme prévoit des moments forts de dialogue avec les jeunes, des différentes communautés, qui aspirent à la paix.

La Maison des Jeunes fête ses 10 ans

Un programme chargé du 4 au 11 avril 2009

La Maison des Jeunes, dirigée par Franck Deraeve du service enfance-jeunesse-quartiers, fêtera ses 10 ans d'existence .

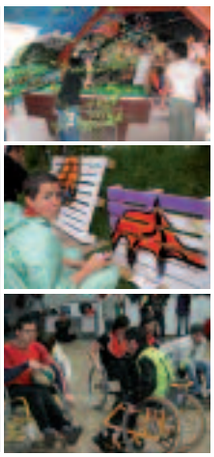

Programme

▸ ***Samedi 4 avril***
à partir de 11h30 à la Maison des Jeunes : pot d'ouverture suivi d'un barbecue géant et d'un après-midi porte ouverte à la Maison des Jeunes dédié aux pratiques des jeunes : hip-hop, graff, vidéo, percussion, skate agrémenté de visites d'expositions photographiques, de projections de films… Vous retrouverez les expositions et projections toute la semaine à partir de 14 heures à la Maison des Jeunes.

▸ ***Mardi 7 avril***
à 20h00, salle Soleil d'Automne : débat sur la prise en compte des différences dans le projet "Maison des Jeunes"... les actions, les transformations chez les jeunes et dans la structure.

▸ ***Mercredi 8 avril***
à 20h00, à la Maison des Jeunes : débat "Les murs" : "des murs d'incompréhension, des distances entre les générations, entre les gens d'un même territoire sont érigés tout autour du monde". L'histoire nous rappelle qu'on peut faire tomber les murs qui se voient, mais aussi les murs invisibles. Les murs se nourrissent de nos silences... depuis 10 ans, construction ou démolition ?

▸ ***Jeudi 9 avril***
à 20h00, à la Maison des Jeunes : débat sur la naissance des lieux-dits due en partie à la demande de jeunes en 2005 qui souhaitaient mettre en lumière leur pratique et l'identité marine de Plœmeur. Depuis 4 ans, les lieux-dits sont devenus un collectif important dont la dynamique alimente la vie plœmeuroise. État des lieux d'un outil de transformation de la cité.

▸ ***Vendredi 10 avril***
15h00, à la Maison des Jeunes : information prévention sexualité.
A 20h00, à la Maison des Jeunes : débat relation filles/garçons... 10 ans de vie commune: quelle place pour chaque sexe dans la vie quotidienne de la Maison des Jeunes... coexistence, cohabitation, égalité, complicité, partage ? Un accueil vous sera proposé avant chaque débat au bar de la Maison des Jeunes.

▸ ***Samedi 11 avril à 18h30***
La semaine se ponctuera dans une ambiance plus festive par une soirée spéciale :
un battle organisé par les jeunes, à Océanis
entrée : 5€

La manifestation débutera dans une ambiance conviviale autour d'un barbecue collectif. Tout au long de la semaine, s'échelonneront expositions, projections de films, pratiques, débats, battle...
"Notre souhait est de permettre de faire un arrêt sur image sur ses dix ans et d'immerger une nouvelle fois les jeunes au cœur du débat puisque le point de départ de chacune de ces soirées sera un ou des témoignages de jeunes" souligne le directeur, Franck Deraeve. Quatre soirées débats seront ainsi proposées dans le but de s'interroger sur les transformations provoquées chez les jeunes qui fréquentent la MJ ou qui y sont passés et qui ont grandi en même temps que la structure elle-même. Tous les événements de cette semaine sont construits au préalable avec les jeunes. L'objectif est également de faire entrer de nouvelles personnes dans la structure mais aussi de faire tomber les représentations qu'elles soient positives ou négatives. Cette animation est portée sur l'échange et la rencontre.

Louis Le Bouëdec a fêté ses 106 ans

La bonne humeur pour rester jeune

Le doyen d'âge, Louis Le Bouëdec, a fêté ses 106 ans au foyer Breuzent le 12 février dernier. "Il fait partie des 19 hommes de cet âge en France", souligne la directrice, Patricia Morel, qui met en exergue son humour et sa gentillesse. Loïc le Meur, maire, et Mireille Le Garrec, conseillère déléguée aux personnes âgées, sont venus fêter cet homme courtois, plein d'humour. Louis Le Bouëdec est un autodidacte qui a fait toute sa carrière professionnelle à l'Arsenal. Il en a gravi les échelons : apprenti ajusteur, ingénieur de direction de travaux à 36 ans, pour finir chef d'école d'apprentissage.

Choyé par le personnel, Louis Le Bouëdec se montre toujours de bonne humeur et prêt à participer aux animations et rencontres entre générations.

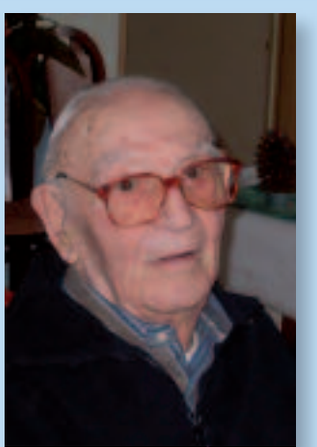

Nécrologie

Daniel Boileau, un élu de terrain
profondément attaché à sa ville

Président de la régie de l'eau et de l'assainissement, conseiller municipal en charge des affaires de la défense, Daniel Boileau est décédé le dimanche 22 février, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une longue maladie. Daniel Boileau, capitaine de vaisseau, avait été commandant en second de la base aéronavale de Lann-Bihoué. Il avait, au moment de sa retraite en 2001, rejoint l'équipe municipale.

Tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés se souviendront de son ouverture d'esprit et de son professionnalisme, à la mairie, comme dans ses fonctions de commandement à la base aéronavale et de président des anciens de l'aéronavale. Loïc Le Meur, maire, a souhaité rendre hommage à ce compagnon passionné par la mission qui lui avait été confiée.

Un homme profondément attaché à sa ville

"C'est une grande peine, car Daniel Boileau était un homme courtois, il était l'amabilité et la gentillesse personnifiées, d'une grande disponibilité et soucieux de bien faire. Je retiens de lui ce profond attachement à sa ville Avec lui disparaît un élu remarquable, attentif aux autres, fin connaisseur du terrain et de chaque dossier de la vie quotidienne". Il avait une grande connaissance des dossiers sur l'eau et l'assainissement ; il s'y était investi très fortement avec le goût du travail accompli.

Une belle carrière aéronavale

C'est en 1967 qu'il s'est engagé dans la Marine. Il a été breveté pilote d'avions multimoteurs fin 1969. Il a fait une très belle carrière dans l'aéronavale en qualité d'officier. Il a participé entre autres aux opérations Lamentin en Mauritanie et Tacaud au Tchad. Après avoir gravi de nombreux grades dans différentes flottilles, il a été promu en janvier 1988 capitaine de corvette, et commandant en second du personnel volant sur la base de Nîmes-Garons (Gard). En 1989, il a été nommé au commandement de l'escadrille 52S. Il a été promu capitaine de frégate en 1993. En 1996, il a assuré la fonction de commandant en second de la base d'aéronavale de Lann-Bihoué.

Honneurs militaires devant le parvis de l'église Saint-Pierre

Les obsèques de Daniel Boileau ont été célébrées le mercredi 25 février en l'église St Pierre, en présence de sa famille, de Loïc le Meur, du commandant Plobner de la BAN de Lann-Bihoué, de tous les présidents d'associations patriotiques.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les honneurs militaires ont été rendus au commandant Daniel Boileau, titulaire de la légion d'honneur et de l'ordre du mérite de la médaille de l'Aéronautique et de la médaille et de la médaille d'Outre-Mer. Le commandant Plobner dira à l'issue de la cérémonie religieuse : "c'est toute l'histoire de la base de Lann-Bihoué qui était présente dans cette église". Les anciens pachas de la base, ainsi que l'amiral Le Mercier sont venus rendre hommage à leur compagnon.

Les honneurs militaires pour Daniel Boileau

“Dis-moi Nina” Mercredi 22 avril, 10h et 17h30

Spectacle tout-petits

La compagnie Méli-Malo présentera son nouveau spectacle à destination des petits

Suite aux souhaits de la municipalité de diversifier l’offre de diffusion culturelle en direction de tous les publics, une résidence de création et de diffusion a été organisée avec la compagnie Méli-Malo qui travaille en direction des 8 mois et - de 5 ans.

Cette résidence en plusieurs étapes, pendant lesquelles des liens très forts se sont instaurés avec les structures petite enfance, a donné naissance à un nouveau spectacle. ”Dis-moi Nina”, pièce mise en scène par Pascale Dumoulin avec la complicité de Laurent Dupont et , est en réalité une forme croisée théâtre, danse, musique pour un public à partir de huit mois. Deux éléments feront naître ce spectacle dans l’imaginaire de Laurent Drouet : la rencontre avec un poème de Guillevic “le Chant” et le constat d’étonnement de l’adulte devant une petite fille en train de construire son outil ou langage et ce décalage entre la compréhension et l’utilisation du mot.

L’idée est donc de jouer avec les mots, leurs sens et leurs sonorités. Sur scène, trois personnages interprètent, représentant chacun un aspect du langage. Pascale Dumoulin incarne le langage parlé et oscille ainsi entre babil du tout-petit, onomatopées, phonèmes et poésie. Les mots deviendront musique, poésie dite ou scandée, chaque phonème sera exploité pour sa sonorité et sa place dans la phrase avec un accent particulier porté à l’accentuation qui prendra parfois le pas sur le sens. La danse sera assurée par Roxane Defevere pour une chorégraphie basée sur un collectage de gestes des tout-petits. La musique et le chant de Laurent Drouet créeront un lien entre théâtre et danse et apporteront à l’ensemble une ambiance festive agrémentée d’un décor coloré qui crée une ambiance douce et chaleureuse.

- **Coproduction Ville de Ploemeur/MJC Douarnenez**
- **Création soutenue par le Conseil général du Finistère, le Conseil régional de Bretagne avec l’amical soutien de “Très tôt théâtre”**

“J’aime beaucoup ce que vous faites” Mardi 28 avril à 20h30

Théâtre

Le méli d’Amélie - Compagnie du Préau

Comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité. Juste avant leur arrivée pour un week-end finalement pas comme les autres dans votre maison de campagne.

Pierre et Marie sont en route pour rendre visite à leurs amis, Charles et Carole, retirés à la campagne depuis 6 mois. Sur le chemin, ils s’adonnent à leur sport favori, la langue “de pute”, et ils n’y vont pas de main morte. Petit détail gênant : le portable de Pierre, mal verrouillé, appelle malencontreusement leurs hôtes qui, en direct, entendent tout ce que leurs meilleurs amis pensent d’eux. Choqués et très remontés, ces derniers vont s’amuser un peu avec eux...

- **Plein tarif: 24,70 €**
- **Tarif réduit: 19,00 €**
- **Moins de 18 ans: 13,20 €**
- **Billet famille: 68,80 € (4 maxi)**

“Paris est un escargot” Jeudi 30 avril, 10h30 et 15h

Spectacle musical dès 4 ans

“Accordéon 2000” présente “comptines et chansons de Paris”, une promenade poétique et facétieuse à travers les 20 arrondissements de Paris, ses quartiers, ses rues, ses ponts, ses marchés, ses personnages, ses ambiances pour petits et grands. Béatrice Fontaine a créé “Accordéon 2000” afin “d’offrir à tous les enfants un accès à la musique, quel que soit leur milieu d’origine”. Portée par cette conviction, elle invite sa petite troupe (Daniel Denécheau, guitare, et Alexandre Leitao, accordéon, l’accompagnent) à venir distiller dans les écoles des comptines que lui inspirèrent la Ville Lumière, sa forme de mollusque hermaphrodite, ses canaux et petites gens, ses mystères et ses glorieux édifices.

La musique : 26 comptines, berceuses et chansons courtes sur Paris, ses personnages et ses ambiances pour petits et grands. Passé et présent s’entremêlent dans la spirale des arrondissements de l’escargot parisien qui cache toujours autant de tendresse qu’à l’époque de Doisneau.

Les instruments : Chant, accordéon, guitare, banjo, percussions.

Les artistes : La pétillante Béatrice entraîne les enfants dans sa joyeuse aventure et les promène dans un Paris tout en images. Canaille, joyeuse ou fragile, sa voix révèle le charme de ces comptines et colore ces instantanés d’une poésie sans nostalgie. Avec Béatrice Fontaine (chant) Daniel Denécheau (guitare) Alexandre Leitao.

- **Spectacle ouvert aux scolaires**
- **Se renseigner auprès du service culturel : 02 97 86 41 05**

Rendez-vous Océanis

"Les Bodin's" Vendredi 24 avril à 20h30

Théâtre *Production Orcade spectacle*

Après 50 ans passés dans les jupons de sa mère, Christian Bodin a enfin trouvé chaussure à son pied, en la personne de Claudine, sa voisine, la cantinière à l'école du village. Sitôt marié, le jeune couple s'installe chez la mère de Christian, Maria Bodin, 87 ans, le quart de ses dents et un caractère en acier trempé...
Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, jusqu'au jour où Claudine lasse de la vie à la campagne et surtout de la cohabitation étouffante avec sa terrible belle-mère, décide d'entraîner son mari Christian à Paris pour une nouvelle vie...
Maria, se sentant trahie, se fâche à mort avec son unique fils... Cinq années ont passé lorsque Christian décide de renouer avec sa mère par le biais d'une émission télévisée : "Y'a qu'la vérité qui peut pas plaire à tout le monde". Maria ouvrira-t-elle le rideau ?...

Plein tarif : 30,70 €
Tarif réduit : 28,70 €

Elie Semoun "Merki" Mercredi 13 mai à 20h30

Humour *Production Diogène*

Après le théâtre, le cinéma, le one man show et les fameuses annonces, Elie Semoun remonte sur les planches pour nous présenter son nouveau spectacle "Merki...". "C'est mon sixième spectacle et j'ai encore des choses à dire ! des mondes à faire visiter, des personnages drôles et pathétiques à inventer ou à réinventer. Etre seul en scène, c'est une performance que je dois aux gens qui sont en face de moi et à tous ceux-là et aux autres, j'ai envie de dire... MERKI..." Elie Semoun.
Un nouveau spectacle à ne pas manquer !

Plein tarif : 39,00 €
Tarif réduit : 36,00 €

Maxime Le Forestier Vendredi 29 mai à 20h30

Concert *Production Diogène*

Sorti le 16 mai, "Restons amants" le dernier album de Maxime Le Forestier est une retrouvaille de l'artiste avec la création.
Depuis "L'écho des étoiles" sorti en 2000, le chanteur n'avait pas publié de chansons nouvelles. C'est après ses concerts où il reprenait Georges Brassens, que le chanteur a décidé de rompre le silence. Il en résulte, après plus d'un an de travail, un album de rêveries, de chansons d'amour et de fantaisies semées de gravité. Décidément Maxime Le Forestier n'a rien perdu de son talent. La voix grave de l'homme mûr dans ce répertoire d'une densité musicale épatante coupe le souffle.
Tout simplement merveilleux !

Plein tarif : 40,00 €
Tarif réduit : 37,00 €

Rendez-vous Office de Tourisme

"Dedans, dehors et autres signes"

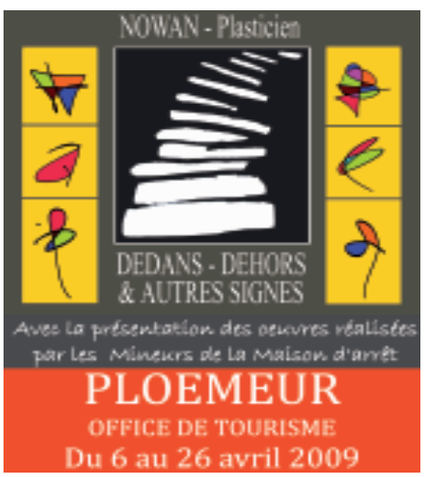
NOWAN - Plasticien
DEDANS - DEHORS
& AUTRES SIGNES
Avec la présentation des oeuvres réalisées par les Mineurs de la Maison d'arrêt
PLOEMEUR
OFFICE DE TOURISME
Du 6 au 26 avril 2009

Exposition des œuvres de jeunes mineurs de la Maison d'arrêt

Le centre pénitentiaire de Plœmeur dispose d'un quartier pour mineurs qui accueille actuellement neuf jeunes.
Des cours d'arts plastiques sont dispensés par Arnaud Daeron, enseignant, avec comme objectifs de :

- aborder et découvrir quelques techniques et modes de représentation,
- finaliser un projet personnel,
- rencontrer et découvrir un artiste professionnel,
- mettre en valeur des productions personnelles par le biais d'expositions.

Ainsi le service culturel de la Ville accueillera du 6 au 26 avril à la salle d'exposition de l'Office de tourisme les travaux réalisés par les élèves de "Nowan", artiste professionnel peintre et sculpteur de la région. Ce dernier exposera également ses œuvres.

Du 6 au 26 avril
Office de Tourisme 25, place de l'Eglise
Lundi, mardi, vendredi et samedi :
10h-12h30 et 14h - 17h30
Dimanche : 10h - 13h

11ème édition du Carnaval le 4 avril

Plus d'ampleur, de rythme et de couleur

Le carnaval s'est préparé dans les quatre coins de la commune : dans les associations, les quartiers, les écoles, les centres de loisirs... Enfants et adultes vont une nouvelle fois rivaliser d'ingéniosité dans leurs costumes pour parader le samedi 4 avril à partir de 15h.

La compagnie Gepetto a encore beaucoup travaillé, avec les petites mains des centres de loisirs, pour la réalisation du Roi Carnaval. Ce rendez-vous carnavalesque se déclinera sous forme de cavalcade, mêlant faiseurs d'histoires, musiciens, jongleurs. Guy Lucas, responsable de la programmation culturelle, a travaillé de concert avec Philippe Le Gleut autour de la programmation musicale de cette grande fête. "Le carnaval de Plœmeur prendra cette année de l'ampleur, du rythme, de la couleur, du mouvement, de l'ambiance ! Le carnaval reste une manifestation populaire, très ancienne, allant du bal masqué à la cavalcade, mi-carême, liés à la fête chrétienne de mardi-gras. Chacun est invité à s'amuser" souligne Philippe Le Gleut, animateur du relais associatif et chef d'orchestre de cette manifestation.

▶ ***Au programme***

Rassemblement des carnavaliers
prévu rue des Alliés,
le 4 avril, à partir de 15h00

Départ pour le centre-ville
fixé à 16h00

L'embrasement du Roi Carnaval
prévu à 18h00, place de Bretagne

12ème salon de la création artistique

du 4 au 12 avril à Océanis

Le salon de la création artistique permet à des artistes amateurs ou éclairés d'exprimer toute leur créativité sur un thème spécifique différent chaque année. Cette année, le concept qui a été retenu est celui de la "dualité".
Différentes techniques artistiques peuvent être utilisées :
peintures, photographies, sculptures, art textile, etc... déclineront ce sujet.
Plus de 200 œuvres seront exposées au regard des nombreux visiteurs présents chaque année.

▶ ***Horaires :***
entrée libre et gratuite
le matin de 10h00 à 12h30
l'après-midi de 13h30 à 18h00

▶ ***Plus d'informations***
au 02 97 86 41 05

Rendez-vous

Pilote Ernest Russel

Conférence à 18h30 : le 28 avril à Océanis

Ernest Russell Lyon

Le Comité d'histoire du Pays de Plœmeur présente une conférence et un diaporama sur l'histoire du jeune pilote écossais Ernest Russell Lyon de la Royal Air Force *(armée de terre anglaise)*.

Ernest Russell mena plusieurs actions de combat contre l'ennemi lors de la seconde guerre mondiale avant d'être abattu par la défense anti-aérienne allemande des quatre chemins de Larmor-Plage. Son avion tombera en flammes près de Kercavès.

Le 24 avril, cette conférence sera proposée aux élèves de CM1/CM2 de l'ensemble des écoles plœmeuroises. En duo avec la Musée de la presse, seront exposés des journaux d'époque sur le débarquement.

Par ailleurs dans son cahier n° 17, le Comité d'histoire présente avec précision et photographies d'époque, un dossier consacré au crash du Spitfire à Kercavès.

En partenariat avec le Musée de la presse et le service culturel

Plœmeur/Fermoy

Comité de jumelage : Bienvenue aux Irlandais

Le Comité de jumelage de Plœmeur accueille les Irlandais du 11 au 18 avril 2009. Le progamme d'animations est articulé autour du thème "A chacun son Irlande".

Dans le cadre des échanges organisés avec l'Irlande par le Comité de jumelage, cette année ce sont les Irlandais qui viennent découvrir ou redécouvrir Plœmeur. A cette occasion, diverses animations seront organisées, telle l'exposition des œuvres issues du concours d'expression libre sur le thème "A chacun son Irlande" organisé par le Comité de jumelage en partenariat avec la librairie Sillage et les services de la ville de Plœmeur.

Course nature "Plœmeur Océan"

Rendez-vous dimanche 5 avril 2009

Traditionnellement avait lieu, le premier dimanche d'avril, le Semi-marathon Guidel-Plœmeur. La seizième édition s'est déroulée le 6 avril 2008, mais la manifestation a disparu du calendrier des courses sur route pour faire place à une nouvelle épreuve, une course nature de 17,8 km baptisée "Course nature Plœmeur-Océan".

Cette manifestation, organisée par l'association Courir à Plœmeur, aura lieu le dimanche 5 avril, avec départ et arrivée au stade municipal de Plœmeur.

Le parcours empruntera, pour une grande partie, des chemins de randonnées, ainsi que le chemin côtier de la plage des Kaolins au Pérello. Les membres de Courir à Plœmeur s'activent depuis déjà plusieurs semaines pour l'organisation de cette nouvelle compétition. À ce jour, de nombreux concurrents se sont inscrits, sachant que les organisateurs ont décidé de limiter à 400 le nombre de participants.

Il est possible de s'inscrire sur le site de Courir à Plœmeur ou par courrier.

- ***Les courriers sont a adressés :*** à Courir à Plœmeur - BP38 – 56272 Plœmeur cedex en précisant le nom, prénom, sexe et l'année de naissance.
- ***Les inscriptions ne seront prises en compte :*** à réception du règlement de 6€, ainsi que du certificat médical, et seront validées dès que les 400 inscriptions seront atteintes.

L'EXPRESSION **DE L'OPPOSITION**

Impôts locaux : la nouvelle hausse fiscale aurait pu être évitée en 2009

La nouvelle hausse des taux votée dès cette année par la nouvelle équipe n'était pas justifiée pour 2009. Il était faux d'accuser l'Etat de se désengager des collectivités en diminuant la dotation. Les services ont chiffré à 26 000€ de recettes en moins alors que M. Le Meur a parlé de somme allant jusqu'à 600 000€ en moins !!! Mensonge encore. La nouvelle ponction supplémentaire représentera 890 000€ d'impôts en plus chaque année, loin des 26 000€ ! Sur 6 ans de mandat cela fera environ 5 500 000€ d'impôts en plus !!!!

1. Cela traduit que la gestion passée de M. Le Meur était à bout de souffle et profite de l'ambiance de la crise pour se refaire de la marge,
2. Qu'il tente comme d'habitude de trouver un bouc émissaire à travers l'Etat pour masquer sa mauvaise gestion,
3. Les mêmes sont dans la rue pour réclamer une hausse du pouvoir d'achat alors qu'ils font exactement l'inverse quand ils ont la majorité.

Lors de notre campagne électorale, nous étions la seule liste à vouloir arrêter la hausse fiscale parce que nous connaissons bien la gestion désastreuse de M. Le Meur. Nous avons fait une proposition chiffrée en commission finance pour éviter la hausse en 2009 afin d'aider les plœmeurois à passer la crise pour cette année. Elle a été balayée d'un revers de la main. Même en conseil, on a entendu "Nous augmentons les impôts pour maintenir le pouvoir d'achat" ! La prochaine hausse sera après les élections cantonales puisque M. Le Meur a décidé de se représenter.

Mais dès 2009, vous aurez en plus la nouvelle taxe additionnelle sur les ménages votée également par l'équipe de M. Le Meur représentant Plœmeur à Cap l'Orient. On comprend pourquoi ce dernier ne voulait pas qu'il y ait de représentant de l'opposition plœmeuroise. En échange, un somptueux bâtiment administratif sera construit avec tous les frais supplémentaires !!!

Cette taxe augmentera chaque année pour combler les déficits votés par la majorité de Cap l'Orient.

Eric Camusard et son équipe
Liste d'union UMP, Modem, Parti Républicain
Notre Site internet : www.monploemeur.net

Groupe UMP du Conseil municipal - Liste "Plœmeur Initiatives et Liberté"

En augmentant les impôts de 7,52% le budget pour 2009 aggrave la crise qui frappe les plœmeurois. Cette augmentation est due à la réalisation des parkings du nouveau magasin Champion pour 2,75 M€. Avec cette très lourde augmentation d'impôts, la municipalité porte atteinte au niveau de vie des plœmeurois dont les revenus sont fixes ou faibles : retraités, smicards, jeunes salariés…

Cette augmentation ne figurait pas dans le programme que Loïc Le Meur a proposé aux électeurs l'année dernière. En outre, le maire ne dit pas la vérité sur cette majoration : il parle de + 5% mais la hausse sera beaucoup plus importante car, dans le même temps, les bases d'imposition du Foncier bâti et non bâti ont été revalorisées de 2,5% ce qui fait que l'impact réel pour le contribuable sera de 7,52%. Pour la taxe d'habitation, dont la revalorisation est de 1,5%, la hausse sera de 6,52%.

Mais la facture ne s'arrête pas là puisque le contribuable plœmeurois va devoir supporter aussi une majoration de la part due au Département (+ 3,5%) ainsi que l'institution de taxes additionnelles par la communauté d'agglomération (+ 0,51% et + 0,28%). Au total, les impôts payés par les plœmeurois augmenteront pour le Foncier Bâti de 8,33% et pour la Taxe d'habitation de 7,2% !

Le budget de Plœmeur en 2009 est en déficit de 1,17 M€ car, si la loi fait obligation aux communes de présenter leurs comptes en équilibre, toute collectivité qui emprunte est, en réalité, en déficit. C'est le cas de Plœmeur. Par ailleurs, la dette de la commune (budget principal et budgets annexes, hors eau et assainissement) repart à la hausse puisqu'elle passera de 14,66 M€ au 31 décembre 2008 à 14,87 M€ un an plus tard, soit une progression de 213 059€.

Contrairement à ce qu'affirme le maire, les concours financiers de l'Etat au budget de la commune ne baissent pas en 2009, ils augmentent de 432 500€ (+6,7%) : 35 500€ à la section de fonctionnement et 397 000€ à la section d'investissement. Les autres ressources de la commune sont également en progression de 453 456€ avant toute augmentation d'impôts : elles passent de 12,31 M€ en 2008 à 12,76 M€ en 2009 (+3,68%). Après augmentation des impôts de 7,52%, ces ressources atteindront 13,24 M€, en progression de 936 500€ (+7,6%). Mais cette augmentation n'est en rien justifiée par la baisse des recettes ! C'est une augmentation de "confort" destinée à constituer une "cagnotte" et à financer le parking du Champion. Le groupe UMP a voté contre le budget 2009.

Loïc TONNERRE
Blog : www.loic.tonnerre.over-blog.com

L'EXPRESSION **DE LA MAJORITÉ**

La fiscalité locale

Les oppositions municipales, sur la fiscalité locale, tentent une nouvelle fois de semer le doute dans l'esprit des plœmeurois. Quelques éléments simples : face au 10,6 points de fiscalité évalués en première approche et certainement incomplète, correspondant aux baisses de recettes prévisionnelles et aux augmentations de charges, c'est-à-dire sur 10,6 points de ressources à trouver, la municipalité a décidé de ne solliciter les ménages qu'à hauteur de la moitié, soit 5% d'augmentation de la fiscalité communale.

Les valeurs locatives - établies sur une évaluation datant de 1970 - sont relativement basses à Plœmeur et pour effectuer un comparatif entre les communes, il convient de multiplier les bases par le taux. Plœmeur a maintenu les abattements à la base et les exonérations diverses qui sont parmi les plus élevés des communes du Pays de Lorient (10 % d'abattement général à la base auxquels s'ajoutent 15 % pour les familles de 2 personnes et 20 % pour 3 personnes et plus).

L'opposition oublie volontairement d'indiquer que les taux communaux actuels intègrent, depuis l'année 2000 - date de la création de Cap L'Orient et de la taxe professionnelle unique - ceux de l'ancien district soit 3,6 % pour la taxe d'habitation, 6,76 % pour le foncier bâti et 9,2 % pour le foncier non bâti. De même, elle oublie de rappeler qu'en 1995, l'augmentation des impôts de 20 % était nécessaire pour rétablir l'équilibre financier de la commune : la Cour des Comptes et la Chambre Régionale des Comptes avaient dénoncé la quasi-situation de faillite de la gestion de la majorité d'alors.

Pour répondre à l'attente de la population, il nous faut faire appel à la solidarité, solidarité en direction des plus défavorisés, solidarité des générations envers les familles.

La commune de Plœmeur engage son agenda 21

Lors du conseil municipal du 25 mars 2009, Joseph FORES, 1er adjoint, a présenté la démarche engagée pour la mise en place d'un Agenda 21 communal pour "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Concrètement, cela veut dire agir au niveau local pour le XXIème siècle :

- Avec la participation de tous les acteurs de la vie économique et sociale de la commune et avec le personnel municipal, engager un large débat et prendre en compte tous les aspects de la vie locale. Un comité de partenariat regroupant élus mais aussi représentants du monde des entreprises, des associations, des syndicats, de l'éducation, des jeunes, des aînés, des quartiers va être chargé de l'élaboration du contenu des propositions, de la mise en œuvre et du suivi de l'agenda 21 plœmeurois.

- Analyser ensemble et comprendre les enjeux, adopter une méthode de travail basée sur la concertation par une approche transversale des projets. Une action de formation des agents va être engagée avec l'appui d'un organisme spécialisé chargé d'accompagner la commune tout au long de la démarche.

Dans un premier temps, le diagnostic permettra de dresser un état des lieux des actions déjà engagées par la ville en matière de développement durable, de protection de l'environnement, de solidarité sociale et de mettre en évidence les points forts comme les faiblesses. La municipalité s'appuiera aussi sur les associations environnementales locales.

Le diagnostic sera présenté à l'ensemble des plœmeurois et des groupes de travail par thèmes seront mis en place pour recueillir les attentes des citoyens. Des axes de travail seront ensuite retenus avec détermination des objectifs à atteindre et un échéancier.

Des exemples :
- lutter et s'adapter aux changements climatiques,
- protéger l'environnement et la biodiversité,
- lutter contre les exclusions et pour le bien être de tous, soutenir la filière environnementale et l'économie sociale,
- promouvoir l'éducation au développement durable
- etc...

Un plan d'actions sera élaboré :
- détermination des axes prioritaires avec mise en place de groupes de travail ouverts à tous,
- analyse des incidences techniques et financières des propositions et hiérarchisation,
- adoption et engagement du programme "agenda 21 de Plœmeur".

Sa mise en œuvre s'accompagnera d'une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs et de la population.

Ce vaste chantier va entraîner un bouleversement des habitudes de travail et renforcer la concertation. Tout en restant très pragmatique et très concret, le bulletin municipal se fera régulièrement l'écho de l'avancée de la démarche, des propositions et des actions retenues.

Pour une commune de Plœmeur solidaire et durable, c'est-à-dire : viable, vivable et équitable.

L'équipe municipale
"Ensemble pour un avenir solidaire et durable"

Initiatives

Autogire 421

l'appareil biplace reprend son envol

L'autogire 421 conçu par les membres de l'association

Après avoir laissé passer les rigueurs de l'hiver Autogire Sud 6 Bretagne reprend son vol. L'Autogire 421 appareil biplace conçu et réalisé par les membres de l'association, a été présenté à différentes occasions à la population de Plœmeur.

En attendant une motorisation ad hoc pour poursuivre les essais, les adhérents envisagent désormais, dans l'objectif de développer l'association, de construire des appareils monoplaces. Tous les jeudis, ils se retrouvent tous ensemble à la ferme du Divit pour parler des projets mais également pour casser une petite croûte dans la bonne humeur.

Le Président met à profit ce moment de convivialité pour définir les objectifs immédiats de l'association. Un autogire est un aéronef qui s'apparente visuellement à un hélicoptère. L'idée de construire cet appareil est née d'une bande de copains, emmenée par François Clément, un passionné de cette invention populaire découverte en 1923 par l'Espagnol Juan De La Cierva. Le but de cette association est d'apporter sa contribution pour promouvoir le développement populaire de l'aviation de loisir. Cet autogire est une œuvre portée par des passionnés ; ils ont puisé leur force dans le réseau associatif, à l'instar des rêves mécaniques de Léonard de Vinci ; ils ont réussi cette belle réalisation collective.

Conducteur de motocyclette légère

Formation obligatoire à partir du 1er janvier 2009

La Sécurité routière rappelle l'entrée en vigueur au 1er janvier 2009 d'une formation obligatoire pour la conduite d'une 125 cm³ par les nouveaux titulaires du permis B.

A partir du 1er janvier 2009, les titulaires du permis B depuis le 1er janvier 2007 souhaitant conduire une motocyclette légère (de 51 cm³ à 125 cm³) devront suivre une formation obligatoire de 3 heures. Les personnes qui ont obtenu leur permis B avant le 1er janvier 2007 ne sont pas concernées.

Auparavant, tout titulaire du permis B depuis plus de deux ans pouvait conduire une motocyclette légère d'une cylindrée de moins de 125 cm³. Un décret du 23 décembre 2006 instaure, à partir du 1er janvier 2009, une formation obligatoire de 3 heures pour tout titulaire du permis B depuis le 1er janvier 2007 désirant conduire ce type de motocyclette, conformément à la décision du comité interministériel de la Sécurité routière du 6 juillet 2006. Un arrêté du 27 novembre 2008 précise le contenu de cette formation, que chaque formateur pourra adapter aux besoins spécifiques de son élève. A l'issue de la formation, le responsable de l'école de conduite délivre une attestation de formation à l'apprenti conducteur et en adresse un exemplaire au préfet. Celui-ci délivre alors un nouveau permis de conduire portant l'autorisation de conduire une motocyclette légère, valide uniquement sur le territoire français. Cette formation de 3 heures sera dispensée dans une école de conduite ou une association agréée. Elle peut être suivie dans le mois précédant la date anniversaire des deux ans de permis B.

Tout conducteur concerné par cette mesure ne respectant pas cette règle sera passible d'une contravention de 4ème classe d'un montant de 135€ et d'un retrait de 3 points sur son permis de conduire.

Les motocyclistes représentent aujourd'hui 1,1% du trafic, mais 10,1% des accidents corporels et 18% des personnes tuées sur les routes. L'instauration d'une formation pour ces nouveaux conducteurs de motocyclettes légères est donc essentielle pour lutter contre la sur-mortalité des utilisateurs de deux-roues motorisés.

Activités bénévoles

Venez partager vos compétences

Vous avez une expérience, une formation, un talent, de la bonne volonté, du temps…
Vous aimez les contacts, le travail en équipe…
Vous voulez vous rendre utile, élargir vos centres d'intérêt, partager vos compétences…

Le centre de bénévolat du Pays de Lorient recherche des bénévoles dans les domaines les plus divers (lutte contre l'exclusion, éducation, formation, protection de l'enfance, soutien aux personnes malades, aux personnes handicapées, aide aux personnes âgées, droits de l'homme, culture, loisirs…).

Différentes activités peuvent être exercées :

Agir dans l'animation sociale, culturelle, être accueillant, écoutant, aider à l'insertion, accompagner à l'emploi, faire du soutien scolaire, être visiteur, accompagnateur, à domicile, dans les hôpitaux, participer à des travaux administratifs, à la comptabilité, faire de l'informatique, de la communication, aider à des travaux manuels, bricolage, jardinage…

- ***Contact de France Bénévolat :***
  Maison des associations, B 82 Cité Allende-12, rue Colbert - 56100 Lorient
  Tél. 02 97 84 09 26 benevolorient@wanadoo.fr
  Permanences : mardi et jeudi de 14 H 30 à 16 H 30

Don du sang

Le 29 avril à Océanis

Collecte événementielle de sang et de plasma organisée à Océanis par les équipes d'amicalistes de Plœmeur et de Larmor-Plage.

Dans le cadre de l'augmentation des besoins : 15 % depuis 2006 pour le sang total et une prévision de 30 % an pendant 3 ans pour le plasma. Nous attendons les personnes qui souhaitent s'engager dans une première expérience de don. Pour les jeunes couples, une prise en charge des enfants est mise en place.

Nous rappelons que les donneurs du groupe O sont donneurs universels en globule rouge et que les donneurs du groupe AB sont donneurs universels en plasma ; ces derniers sont donc particulièrement attendus en don de plasma.

Pour impliquer le don de sang ou de plasma dans une démarche familiale, le EFS s'engage à ce que les dessins faits par les enfants (un rayon de soleil) soient transmis à des malades qui sont transfusés.

- ***Pour un don de plasma :***
  prendre rendez-vous à l'EFS de Lorient au 02 97 64 92 93

SOLIDARITÉ

COURRIER DES LECTEURS

Vous souhaitez vous exprimer sur un sujet, poser une question,... la Municipalité vous apportera une réponse personnelle. N'oubliez pas de mentionner votre nom et adresse en bas de page.

Plœmeur, le _____

Monsieur le Maire,

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Nom _____

Adresse _____

_____

Courrier à adresser à : M. le Maire, Conseiller général - Mairie de Plœmeur - B.P. 67 - 56274 PLŒMEUR CEDEX ou par courrier électronique : mairie@plœmeur.net

PETITES HISTOIRES DE PLŒMEUR

LE RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE DE PLOEMEUR ACCUEILLE LA JOURNALISTE D'UN GRAND QUOTIDIEN NATIONAL AU SUJET DES "LIEUX DITS" ET DE L'IMMENSE SUCCÈS RENCONTRÉ PAR CES MANIFESTATIONS.
IL EST IMPORTANT QUE VOUS COMPRENIEZ QUE POUR NOUS, CES "LIEUX DITS" SONT PLUS QUE DES RENDEZ-VOUS FESTIFS...
CE SONT DES MOMENTS DE RENCONTRES ENTRE GÉNÉRATIONS AUTOUR DE NOS IDENTITÉS TERRITORIALES...
...QUAND ON SAIT D'OÙ L'ON VIENT, ON SAIT OÙ L'ON EST...
...ET IL EST AINSI PLUS FACILE DE SAVOIR OÙ L'ON VA...
CLANG!
OUCH!
UNE MULTITUDE DE CHANTIERS ONT AINSI VU LE JOUR COMME LA RÉALISATION DE PORTRAITS CROISÉS.
AH!? DE QUOI S'AGIT IL ?
NEDO-JUIL-2009
L'IDÉE EST DE DEMANDER À DES ENFANTS D'INTERVIEWER DES ADULTES ET INVERSEMENT, PERMETTRE À CHACUN DE SE METTRE DANS LA PEAU DE L'AUTRE...
ET ÇA MARCHE ?
?!
UN PEU TROP BIEN EN FAIT !!!
PLUS HAUT ! PLUS HAUT !
SOIZIG ! PRÊTE TES JOUETS !!!
LÉON ! REND TOUT DE SUITE SON SEAU À SOIZIG, SINON !...